

# CSQ

EN MOUVEMENT

Décembre 2022

## Une mobilisation exemplaire : la lutte du personnel de l'éducation de l'Ontario

Le conseil général de la CSQ a accueilli en début d'assemblée la vice-présidente francophone du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO), Christine Couture.

Lors de son allocution, la leader syndicale a chaleureusement remercié la Centrale et ses membres pour leur soutien et leur solidarité dans le cadre de la négociation du personnel de l'éducation de l'Ontario. « Cet acte de solidarité a été grandement apprécié. Je pense que nos défis sont similaires à ceux auxquels vous êtes confrontés et qu'on peut apprendre les uns des autres », a-t-elle affirmé.

Christine Couture a profité de sa tribune pour rappeler le combat et la mobilisation exemplaire du personnel de l'éducation de l'Ontario dans le cadre du renouvellement de leur convention collective. « On demandait la sécurité d'emploi et des augmentations dont nos collègues avaient désespérément besoin, a-t-elle dit. Ce qu'on ne savait pas toutefois, c'est qu'on négociait dans l'ombre du projet de loi 124<sup>1</sup> », qui limitait notamment les augmentations salariales des employés du secteur public.

Lors du dernier vote de grève, qui a eu lieu à l'automne 2022, plus de 80 % des 55 000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique de l'Ontario se sont prévalus de leur droit de vote et 96,5 % se sont prononcés en faveur de la grève. Le gouvernement a répondu à leur détermination de se mobiliser par un ultimatum en imposant une convention collective et en déposant le projet de loi n° 28 visant à rendre illégal le débrayage des employés des écoles ontariennes.

Les parents ont rejoint les travailleuses et les travailleurs sur les lignes de piquetage. « Le mouvement syndical s'est aussi manifesté comme jamais auparavant, a rappelé Christine Couture. Nous avons reçu des messages de solidarité des quatre coins du pays. Nous avons assisté à une démonstration exceptionnelle de solidarité syndicale en opposition à la loi 28. »

Rappelons qu'après avoir subi de nombreuses critiques, le projet de loi n° 28 adopté par le gouvernement Ford a été retiré. « Nous avons vu notre gouvernement céder aux pressions [...] Les membres et les dirigeants de



Christine Couture

nos syndicats ont marqué l'histoire syndicale de l'Ontario. Au cours des quatre prochaines années, nous allons poursuivre notre mobilisation et continuer à établir plus de liens avec les organisations syndicales des autres provinces », a mentionné Christine Couture, qui a conclu son allocution en ajoutant que « la transparence, la mobilisation et les discussions sont la clé de la solidarité permanente et active ».

<sup>1</sup> Le projet de loi édicte la Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures.

# Agir ensemble: la violence conjugale, c'est aussi notre affaire!

Dans le but d'offrir aux syndicats les outils nécessaires pour soutenir les personnes vivant de la violence conjugale et agir syndicalement, la CSQ a développé la trousse AGIR ENSEMBLE – La violence conjugale, c'est aussi notre affaire!

Disponible en ligne sur le site de la CSQ ([lacsq.org/violence-conjugale](https://lacsq.org/violence-conjugale)), cette trousse propose de l'information complète pour comprendre les enjeux et défaire les mythes qui touchent la violence conjugale, sensibiliser les milieux de travail, intervenir auprès des victimes et des agresseurs, connaître les ressources disponibles et s'informer sur les responsabilités des employeurs.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ La violence conjugale touche une femme sur trois.

- ✓ Pour plus de la moitié d'entre elles, la violence se poursuit jusque sur leur lieu de travail.
- ✓ La violence conjugale a des répercussions sur les victimes, sur leurs collègues ainsi que sur les agresseurs.
- ✓ La trousse propose huit cahiers qui traitent de différents enjeux et offrent des exemples de politiques et de mesures à mettre en place dans les milieux de travail, des exemples de plans de sécurité et d'accompagnement, et des listes de ressources.



## EN SAVOIR PLUS

Visitez [lacsq.org/violence-conjugale](https://lacsq.org/violence-conjugale) et obtenez gratuitement toute l'information nécessaire. Vous pouvez également télécharger l'ensemble des cahiers.

## Le travail des enfants: enjeux et état des lieux

**Le travail des enfants est un enjeu qui refait surface dans l'actualité depuis quelques mois. La Centrale s'est déjà positionnée sur le sujet en 1998 et a tenu à informer le conseil général de ses positions précédentes et des enjeux actuels qui sont différents d'il y a 30 ans.**

Une forte inflation, des ménages qui ont peine à boucler leur budget, des taux d'intérêt à la hausse et une importante pénurie de main-d'œuvre pavent la voie à une augmentation de l'embauche des jeunes, voire des enfants de moins de 14 ans.

Le ministre du Travail, Jean Boulet, a mandaté le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), dont la CSQ fait partie, à produire un avis.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le CCTM recommande que :

1. L'âge admissible à l'emploi soit établi à 14 ans (sauf pour des exceptions qui pourraient être prévues par règlement);
2. La durée du travail soit établie à un maximum de 17 heures par semaine, et à un maximum de 10 heures entre le lundi 6 h et le vendredi 23 h, durant l'année scolaire pour les enfants assujettis à l'obligation de fréquentation scolaire;
3. Des campagnes d'information et de sensibilisation plus ciblées soient mises en place;
4. La réglementation actuelle de la CNESST reflète davantage le portrait statistique des lésions par secteurs des jeunes travailleuses et travailleurs;

5. L'importance accordée à la protection du travail des enfants soit mise de l'avant dans la *Loi sur les normes du travail*;
6. Le portrait statistique en matière de travail des jeunes soit mieux documenté.

### PROCHAINES ÉTAPES

L'avis du CCTM a été transmis au ministère du Travail. Un dépôt du projet de loi est attendu pour février 2023. La Centrale pourra, par la suite, déposer un mémoire et y défendre ses positions.

■ Semaine de la relève syndicale CSQ

# Inspirer le mouvement

La sixième édition de la Semaine de la relève syndicale CSQ aura lieu du 17 au 21 avril 2023. La CSQ invite les affiliés à organiser des activités (cinq à sept, dîners-causeries, conférences, etc.) pour accueillir et célébrer la relève militante.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Au sujet de la Semaine de la relève syndicale:

- ✓ L'équipe de la formation de la CSQ, en collaboration avec d'autres services, propose des conférences ou des ateliers sur des sujets variés pouvant être organisés sur les plans local et régional.
- ✓ Un soutien financier pouvant aller jusqu'à 1000 \$ est offert pour des activités régionales.

Au sujet du Camp de la relève syndicale:

- ✓ Le Camp, quant à lui, aura lieu du 19 au 21 avril 2023 et s'adresse aux membres en responsabilité syndicale depuis 3 ans ou moins.

- ✓ L'événement propose deux journées d'ateliers pratiques, de formation et d'engagement.

- ✓ La préinscription aura lieu du 13 au 24 mars 2023.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le site [releve.lacsq.org](https://releve.lacsq.org) regorge d'information en lien avec la Semaine et le Camp de la relève syndicale. Pour toute question, vous pouvez communiquer avec l'équipe de la formation syndicale: [formationsyndicale@lacsq.org](mailto:formationsyndicale@lacsq.org).



## Soutien aux femmes iraniennes

Le conseil général a adopté une motion visant à soutenir les femmes iraniennes et à condamner les actions de répression et d'abus commis par le régime iranien envers le peuple et, surtout, envers les femmes et les filles.

Rappelons que l'Iran est le théâtre de manifestations depuis la mort, le 16 septembre 2023, de Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans, arrêtée 3 jours plus tôt par la police des mœurs pour avoir présumément enfreint le strict code vestimentaire de la République islamique, car son voile était mal porté.

Le conseil général de la CSQ joint sa voix à celle de nombreuses organisations internationales et condamne les actions de répression et d'abus, affirme sa solidarité avec le peuple et les femmes iraniennes, et invite les autorités de la République islamique d'Iran à cesser toute violence faite aux femmes et aux filles, et à collaborer avec la commission d'enquête internationale qui porte sur les violations des droits de la personne à la suite de soulèvements populaires.

# Des forums citoyens à venir

**Amorcé par des organisations citoyennes, le projet de forums citoyens Parlons éducation, auquel la CSQ contribue de diverses manières, sera lancé en janvier 2023. Bien des enjeux, qui feront l'objet de discussions lors des forums, concernent les secteurs préscolaire, primaire et secondaire.**

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ Le projet de forums citoyens émane de la volonté de divers groupes citoyens de mener une vaste consultation publique sur l'avenir de l'éducation au Québec. Il est principalement porté par le collectif Debout pour l'école!
- ✓ L'objectif de ces forums consiste à organiser une réflexion collective au moyen d'une consultation citoyenne.
- ✓ Au total, 19 forums seront tenus dans 18 villes différentes, du 10 mars au 27 mai 2023.
- ✓ Tous les citoyens et citoyennes y sont conviés, et l'inscription sera possible sur le site Web de l'événement, qui sera mis en ligne en janvier 2023.

- ✓ Les syndicats et leurs membres peuvent y participer, à titre citoyen, et des organisations nationales peuvent inviter les responsables du projet pour leur faire part de leur avis sur les thèmes soumis à la consultation.

## LA CSQ EN ACTION

- ✓ La CSQ est partenaire du projet et y contribue avec les fédérations du réseau scolaire (FSE-CSQ, FPPE-CSQ, FPSS-CSQ et FPEP-CSQ) ainsi que l'AREQ-CSQ.
- ✓ La Centrale participe au comité des communications et contribue à son plan de communication afin de faire connaître l'initiative, de favoriser les inscriptions et d'amener les partis politiques à soutenir la démarche.
- ✓ Cinq syndicats de la CSQ<sup>2</sup> ont accepté de prêter main-forte pour l'organisation locale des forums.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le lancement officiel du projet aura lieu en janvier 2023 lors d'une conférence de presse. Les documents de participation et le site Web de l'événement seront disponibles à ce moment-là. Restez à l'affût.

<sup>2</sup> Le Syndicat de Champlain, le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, le Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville, le Syndicat des travailleurs de l'éducation de l'Est du Québec et le Syndicat de l'enseignement de la région du Fer.

# Présentation du rapport d'étape

**Le comité de travail sur l'utilisation des instances virtuelles ou hybrides à la Centrale, qui a pour mandat de définir les enjeux liés à ces modes de fonctionnement et de déterminer s'ils créent de la valeur ajoutée à la vie politique au sein de la Centrale, a présenté son premier rapport d'étape.**

Jusqu'à présent, les travaux du comité ont porté sur les deux premières phases du projet : l'appropriation du projet et l'analyse de données. Le comité est maintenant au cœur de la première phase d'analyse, soit la collecte de données.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ La consultation a été lancée à l'automne 2022.

- ✓ Une tournée des instances, des fédérations, du Regroupement des unités catégorielles, de l'AREQ-CSQ et des réseaux se déroule jusqu'au 24 février 2023.
- ✓ Les regroupements ont été questionnés sur les obstacles nuisant aux activités de la Centrale, en mode virtuel et en mode hybride, et sur les conditions gagnantes pour que chacun des modes soit une réussite.

## ET MAINTENANT ?

La dernière étape de la phase 2 du plan de travail consiste à analyser les données recueillies et à les interpréter. Les résultats de cette analyse seront présentés au conseil général de mars 2023.

## Cohésion interne

# Un travail qui se poursuit

Le comité de pilotage sur la cohésion interne a présenté les résultats de sa consultation menée en octobre dernier sur le sentiment d'appartenance à la CSQ.

La question « Pourquoi votre syndicat est-il affilié à la Centrale des syndicats du Québec? » représentait l'objectif principal de la consultation, qui a pris la forme d'un court questionnaire ouvert pendant le conseil général d'octobre 2022.

De l'exercice de consultation ressort une priorisation claire des éléments les plus importants pour la cohésion syndicale :

- ✓ L'autonomie locale ;
- ✓ La démocratie et les valeurs de la Centrale ;
- ✓ Les tables de négociation des matières sectorielles de chaque fédération.

## Implication politique

# Retour sur la campagne Je vote en couleurs!

La campagne d'implication politique **Je vote en couleurs!** menée par la CSQ lors de la dernière campagne électorale dans le but de promouvoir la participation des membres au processus démocratique a connu un vif succès.

La Centrale a produit du contenu et organisé des activités afin de nourrir la réflexion des membres :

- ✓ Un site Web coloré comprenant un comparatif des promesses électorales des différents partis politiques, des fiches sur les enjeux touchant les membres
- de la CSQ, des capsules vidéo d'entrevues réalisées avec les chefs des partis, etc. ;
- ✓ Des affiches et des bannières ;
- ✓ Des publicités télé et Web ;
- ✓ Un numéro hors série de CSQ *Le Magazine*.

Dans les médias numériques, la campagne publicitaire a connu des performances au-delà des moyennes généralement observées.

### ET MAINTENANT?

La Centrale compte maintenant prendre le leadership politique et juridique pour une révision de la *Loi électorale* et organiser une journée de lobby politique à l'Assemblée nationale en mars ou en avril 2023.

